

SOURCE : Acasti Pharma Inc.

Acasti annonce l'octroi d'options d'achat d'actions

Laval (Québec), CANADA, le 30 mai 2016 – Acasti Pharma Inc. (« Acasti » ou la « Société ») (NASDAQ:ACST, TSX-V:APO), une société biopharmaceutique en émergence axée sur la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie sévère, annonce aujourd'hui l'octroi de 310 400 options d'achat d'actions à ses employés, dont 200 000 au Président du Conseil d'administration et 61 400 à ses dirigeants, en vertu de son Régime d'options d'achat d'actions. Chaque option sera acquise graduellement sur une période de 3 ans (1/3 par année) et permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de catégorie A de la Société au prix de 1,99\$ jusqu'au 29 mai 2023.

À propos d'Acasti Pharma Inc.

Acasti est une société biopharmaceutique en émergence axée sur la recherche et le développement d'un médicament sur ordonnance candidat, CaPre^{MD}, destiné au traitement de l'hypertriglycéridémie sévère, un état se caractérisant par un taux anormalement élevé de triglycérides dans le sang. CaPre est un mélange, dérivé d'huile de krill, d'acides gras polyinsaturés, principalement des acides gras oméga-3, en particulier l'acide eicosapentanoïque et l'acide docosapentanoïque, présents sous forme de combinaison d'esters de phospholipides et d'acides gras libres. Le krill est une source importante de phospholipides et d'acides gras oméga-3 dont les avantages pour la santé humaine sont bien connus.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Acasti diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant dans la notice annuelle la plus récente d'Acasti et dans le rapport annuel (S.E.C Form 20-F) le plus récent d'Acasti, disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section des investisseurs du site Web d'Acasti, à acastipharma.com (la « notice annuelle »). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Acasti ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf tel qu'exigé par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics d'Acasti déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni Nasdaq, ni la Bourse de croissance TSX, ni le fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource d'Acasti

Mario Paradis

Vice-président et chef de la direction financière

+1 450 687-2262

m.paradis@acastipharma.com

acastipharma.com